

La Seyne, le 14/9/57.

chers concitoyens,

Le 24 septembre, vous désignerez votre conseiller général. Trois fois, et dès le premier tour, vous m'avez confié cette mission.

Au mois de mars, vous m'avez demandé de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Un seul homme ne peut pas assumer la charge de trois mandats électifs. Aussi ai-je demandé à mon parti de présenter un autre candidat aux élections cantonales. Je suis heureux que le choix se soit porté sur mon jeune camarade et mon meilleur ami, Maurice PAUL.

Il y a longtemps que je le connais.

Maurice PAUL a été un de mes élèves alors que, jeune instituteur, j'enseignais à la Rue Messine. Puis, je l'ai retrouvé secrétaire du Syndicat C.G.T. des F.C.N. Et, depuis 1959, Maurice PAUL est adjoint au maire de La Seyne. La riche expérience qu'il a acquise, l'aide que nous lui apporterons, lui permettront de défendre efficacement notre canton.

Les services gaullistes de la Préfecture, les organisations UNR jouent sur leurs tableaux: M. Baptiste et Roche.

M. Baptiste était UNR en mars; il est "indépendant" en septembre! M. Roche se dit "Républicain" alors qu'il est le représentant du Préfet de la 5^e République!

L'un et l'autre ne se renouvellent pas. Un seul argument: insulter les communistes! ce n'est ni un programme, ni une politique! Ils attendent le second tour pour se dévoiler tels qu'ils sont: des serviteurs du pouvoir personnel!

Vous déjouerez cette combinaison sordide et inavouable. Vous voterez massivement, dès le 1^{er} tour, pour Maurice PAUL, le candidat du parti communiste français.

Le parti qui, depuis 1958, et sous arrêt, combat le pouvoir personnel.

Le parti qui, sans cesse, lutte pour l'union des forces démocratiques sur un programme commun.

Le parti qui défend les classes laborieuses.

Le parti qui vient de remporter, à Ales, une retentissante victoire sur l'UNR et sur les ennemis de l'Union de la gauche.

Prononcez-vous contre le pouvoir personnel.

Prononcez-vous pour le progrès social et l'expansion économique.

Prononcez-vous pour l'indépendance nationale et la Paix

En votant pour Maurice PAUL.

Le canton de La Seyne restera fidèle à son passé et préparera son avenir dans une FRANCE Démocratique.

T. Murel

député-maire de La Seyne.